

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|--------------------------------------|----------|-----------|--------|
| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes..... | 9 fr. | 16 fr. 50 | 30 fr. |
| Autres départements..... | 9 fr. 50 | 17 fr. 50 | 32 fr. |

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES..... | 1 fr. 50 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | 1 fr. 50 |
| RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —)..... | 2 fr. 50 |
| » 2 ^e page (— d ^e —)..... | 4 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'angoissante question des Indes posée par le Congrès de Lahore émeut profondément l'Angleterre. — L'indulgence des jurys. — La Conférence de La Haye.

Le Congrès National de l'Inde a eu un retentissement mondial. Ses résultats causent à l'Angleterre une véritable angoisse — le mot n'est pas trop fort. Il s'agit d'une chose plus grave encore qu'un échec complet de sa politique. C'est une menace directe pour sa domination et presque pour sa présence dans les Indes. A cette idée, il n'est pas un Britannique qui n'ait senti trembler autour de lui l'immense édifice impérial.

La Grande-Bretagne avait épuisé tous les moyens de force pour maintenir sous le joug cet énorme pays où vivent plus de 200 millions d'habitants. Comme il était devenu évident qu'un pareil système ne pourrait être indéfiniment continué, on parlait depuis longtemps à Londres d'élever les Indes à un plan supérieur à celui de simple colonie. Il était question de relâcher un peu les liens qui l'enserrent et de lui octroyer quelques libertés. Plusieurs réformes préparatoires au futur régime furent appliquées.

Mais elles ralentirent à peine le vaste et profond mouvement d'hostilité qui trouva maintes fois des dirigeants naturels dans une nouvelle classe d'Hindous intellectuels : professeurs, avocats, médecins etc., lesquels se jugent parfaitement aptes à diriger tout seuls leur pays.

C'est dans ces conditions qu'en 1927 le Congrès National proclama la volonté de l'Inde d'obtenir son indépendance. Cette première manifestation fut considérée comme un simple mouvement de mauvaise humeur et de protestation contre la lenteur des réformes. On se flatta d'y mettre rapidement fin. Grâce à des négociations où la fameuse « cavalerie de Saint-Georges » dut jouer son rôle, le Vice-Roi obtint que le Congrès de l'année suivante acceptât de transférer, ce Congrès, en effet, adopta une résolution par laquelle il déclarait se contenter du statut donné par l'Empire britannique à ses Dominions.

Ceci fut considéré comme une victoire. Après ce Congrès de 1928, on nomma une Commission mixte chargée d'établir un projet de Constitution qui devait être déposé à la fin de janvier.

Mais le formidable courant nationaliste — ou, pour mieux dire, anti-britannique — qui entraîne les masses derrière Gandhi n'en fut ni retardé, ni enrayé, ni canalisé. Il a débordé toutes les barrières qui lui sont opposées. Et le récent Congrès de Lahore — qui s'est tenu au milieu d'une agitation considérable — a rejeté dédaigneusement tout projet possible d'autonomie. Il a revendiqué l'indépendance totale, la liberté entière et préconisé comme premier moyen d'action le refus de toute collaboration avec les Anglais.

Les Congressistes ont donc suivi Gandhi. Cette décision a créé à Londres autant de crainte que de colère. Toute la presse anglaise fait ressortir la gravité de la situation.

Si des propositions conciliatrices ne sont pas accueillies, il ne restera guère à l'Angleterre d'autre espoir que dans les divisions entre habitants de l'Inde. Cet immense pays comprend tant de races, de religions, de classes et d'intérêts divers qu'on peut essayer de s'y maintenir en opposant les uns aux autres. Mais cette politique ne donne ni garantie ni sécurité. Pour qu'elle soit praticable, il lui faut d'ailleurs une condition première : c'est que la haine des Anglais ne soit pas entre toutes les races un sentiment commun plus fort que leurs divisions particulières.

Bref, le problème ainsi posé est le plus grave que l'Angleterre ait eu à résoudre depuis bien longtemps. Et tout le monde est d'accord chez nos voisins pour reconnaître que l'Empire britannique serait frappé à mort si l'Inde se séparait de la Métropole.

L'indulgence, vraiment excessive et qu'on dirait systématique, des jurés pour les assassins commença à émuover sérieusement le public. Il mani-

festé, comme on l'a vu à Marseille, son opinion avec vivacité.

On sait de quelle stupéfiante mansuétude le jury d'Aix-en-Provence a fait preuve envers les meurtriers de l'encaisseur marseillais. Or, dès le lendemain, à Marseille même, un autre encaisseur était attaqué.

Il n'est pas du tout sûr que les agresseurs de ce dernier se soient dit à eux-mêmes : puisqu'il en coûte si peu, allons-y !

Il est tout à fait sûr par contre qu'ils n'ont pas pu se dire : diable, il en coûte trop cher de zigouiller les gens, abstenez-vous !

Il y a d'autres régions en France où l'on a vu des acquittements de meurtriers presque immédiatement suivis de meurtres nouveaux. Les jurés devraient bien un peu réfléchir à ces choses et se demander si en ayant pitié des loups ils ne sont pas impitoyables aux moutons.

La Conférence de La Haye continue. Et elle n'est pas près de finir. Tous les textes présentés sont examinés à la loupe, tournés et retournés. On avance, mais lentement.

Les résultats décisifs ne seront pas obtenus avant quelques jours. Mais tout se passe sans surprise et sans coup de théâtre. Les discussions ont été soigneusement préparées.

Et nous relevons avec plaisir, entre autres symptômes rassurants, l'entente solidement maintenue entre les puissances créancières. Si les Alliés restent d'accord tout s'arrangera au mieux.

PETITS MOTS D'ECRITS

L'An Neuf

La petite fête que le chef du protocole organise chaque premier jour de l'année, le président de la République que fleur délicieusement la courtoisie que les grincements ne plus existent en France.

Des dix heures du matin, le président du Sénat et celui de la Chambre viennent saluer le chef de l'Etat.

Bonjour cher ami, tous mes vœux. — Tous mes vœux, chers amis, bonjour.

Après quoi le président du Sénat et celui de la Chambre font trois petits tours et puis s'en vont.

Is partent, mais vers dix heures et demi, le président de la République escorté de gardes, rend leur visite à ces messieurs.

Tous mes vœux, cher ami, bonjour. — Bonjour, cher ami, tous mes vœux. Et chacun de prendre pour se dire ce qu'il faut de s'être jamais vu.

Le président de la République trouve à son retour à l'Elysée le maréchal qu'il a priés à déjeuner. On se serre la main.

Tous mes vœux, Monsieur le Président.

Tous mes vœux, Messieurs les Maréchaux.

Après le déjeuner on descend un étage et les maréchaux trionphants s'approchent du Président :

Tous mes vœux, Monsieur le Président.

Ce à quoi le Président de la République répond :

Tous mes vœux, Messieurs les Maréchaux.

Et de rechef il leur serre la main.

Il ne faudrait pas croire que, comme un Châtelet, on fait plusieurs fois passer les mêmes figurants par raison d'économie. Ce serait une erreur. La politesse seule est en cause.

M. Gaston Doumergue doit regretter lui, le déjeuner familial, les visites à faire et le bruit que font les enfants en tapant sur un tambour que leur a donné une tante un peu sourde.

Il fut un temps où la journée était encore pour lui plus fastidieuse.

Il fut un temps où il lui fallait après le déjeuner serrer la main à des magistrats en robe, à des généraux en tenue et à des fonctionnaires en redingote.

Après quoi M. de Fougères lui donnait la permission de s'en aller coucher.

Il avait quelque chose de puéril à obliger nos vieux magistrats à venir, habillés en robe, présenter au chef de l'Etat leurs souhaits déférents. Le spectacle donné par tous ces messieurs était en soi fort comique. Ils entraient, froufroulant et minaudant, s'inclinaient avec grâce devant le Président, puis s'en allaient en exécutant des pas de danseuse. C'était, il faut l'avouer, invariablement charmant, — comme pouvait l'être la réception des demoiselles de Saint-Cyr par le roi de France.

Mais Gaston Doumergue et M. de Fougères ont supprimé ce carnaval. Ils ont bien fait. Il faut espérer que tout le monde suivra cet exemple et que bien-

Informations

Le monument Foch en Belgique

La ville de Spa, sur la proposition de son bourgmestre baron de Crawhor, président du Comité du monument Foch, et du premier échevin, vient de voter un premier subside de 10.000 francs pour l'érection du monument Foch.

Le mariage princier de Rome

Le maréchal Pétain, ambassadeur extraordinaire du Président de la République française, chargé de le représenter au mariage du prince Humbert et de la princesse Marie-José, a présenté au roi Victor-Emmanuel ses lettres de créance.

Le maréchal était accompagné de M. M. Becq de Fouquières, du contre-amiral Vedel et du lieutenant-colonel Besières, de la Maison du Président de la République.

Le maréchal Pétain a remis aux époux princiers un service de table de la manufacture de Sèvres, cadeau de M. Doumergue. Dans la journée, le maréchal a déposé une couronne sur la tombe du soldat inconnu. Les honneurs étaient rendus par des troupes italiennes.

De plus en plus fort

Une information de la Radio de Londres, reçue au large par divers navires, notamment par le paquebot anglais « Oxfordshire », est arrivée à Marseille. Elle a causé dans le milieu de notre ville une grande stupéfaction.

Il était dit dans ce radio que « Marseille est sous le règne de la terreur ». La police y est débordée par une armée d'apaches connus sous le nom de « Nervis ». Répoussés dans diverses rencontres, elle leur a abandonné tout le quartier du côté du vieux port. L'armée du crime occupe maintenant une place Saint-Michel où (je cite encore textuellement) une femme a été trouvée se tordant par terre avec les oreilles coupées.

E. L.

En Espagne

La « Gazette Officielle » publie un décret précisant que les anciens présidents du Conseil du Sénat, de la Chambre des députés et du Conseil d'Etat, ainsi que les candidats élus conformément aux dispositions dernièrement édictées par les organismes culturels, sociaux et économiques qui, dans un délai de dix jours, auront fait un demandeur en règle au président de l'Assemblée nationale, seront nommés membres de ladite assemblée.

Négociations anglo-soviétiques

L'accord signé le 3 octobre dernier par M. Henderson et M. Dovgalievski, l'ambassadeur des soviets à Paris, prévoit des négociations directes entre le ministre des affaires étrangères britannique et l'ambassadeur de l'Union soviétique au sujet des nombreuses questions pendantes, telles que le traité commercial, les droits de pêche, la mise à exécution des conventions conclues antérieurement, sans oublier la question des revendications financières des sujets anglais spoliés par les soviets.

L'agitation dans l'Inde

Le sénateur américain Blaine vient de déposer sur le bureau du Sénat une résolution aux termes de laquelle le Sénat américain ne perd pas de vue que la lutte de l'indépendance donna naissance à la République américaine, et se montre particulièrement intéressé au succès du peuple de l'Inde britannique dans sa lutte pour faire respecter sa liberté et obtenir l'établissement de son indépendance.

La résolution en question ajoute que le Sénat américain devrait donner carte blanche au président des Etats-Unis pour qu'il puisse au moment opportun reconnaître la souveraineté et l'indépendance de l'Inde.

Les Etats-Unis à la S. D. N.

Parlant devant une assemblée féminine M. Joseph T. Robinson, représentant démocrate de l'Arkansas au Sénat et membre de la délégation américaine à la prochaine conférence de Londres, a déclaré que sans l'entrée des Etats-Unis dans la Société des Nations, la réduction des armements serait difficile ou même impossible. Il a ajouté que les Etats-Unis devaient avoir égard à l'opinion du monde qui sera toujours méfiant vis-à-vis d'eux tant qu'ils se tiendront à l'écart de la Société des Nations, tandis que leur adhésion à l'organisme de Genève aurait certainement pour effet d'éveiller l'esprit de tolérance et de bonne volonté.

tôt le premier janvier sera un jour comme un autre où nous serons dispensés du déjeuner familial, des bons vins et vieilles dames, des lettres aux amis de province et des étrennes au fils de la concubine qui en profite pour jouer de la trompette dans l'escalier. [La Voix].

André SAUGER.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort, à 108 ans, de Mme Lindsy, habitant la région de Québec.

— Un Américain, M. Harry Husted, prépare une randonnée aérienne autour du monde qu'il espère effectuer en 10 jours.

— M. Albert Sarraut, sénateur, ancien Ministre de l'Intérieur, atteint de scarlatine a été transporté à l'hôpital Pasteur.

— A Lescure (Haute-Garonne), Mme Mitas, boulangère, dans une crise de neurasthénie se coucha sur des fils électriques à haute tension et fut brûlée vivante.

NOS ÉCHOS

L'affreuse panique.

Dans cette affreuse catastrophe du cinéma écossais qui a causé tant de morts, c'est la panique qui a tout fait. En réalité, il n'y eut pas d'incendie et le film embrasé avait été jeté au-dehors par la fenêtre. Ce fut un écrasement général et convulsif se produisit. Il en est, d'ailleurs, toujours ainsi dans les accidents en lieu clos. Avec de l'ordre et du sang-froid, il n'y aurait presque jamais de victimes. Malheureusement, c'est exiger l'impossible.

Quand l'Opéra-Comique de Paris brûla, cependant que des dizaines d'informés s'écrasaient et mouraient devant une porte de dégagement qu'il aurait fallu tirer au lieu de la pousser, il s'est trouvé des spectateurs de sens rassis qui, déjà sortis, sont rentrés pour chercher leur vestiaire ! Mais l'un des épisodes, peu connu, est celui-ci, qui vaut d'être rappelé :

Un nommé Jollivet, inspecteur d'assurances, qui était assis au premier rang du balcon, aperçut tout à coup sur la scène, derrière le manteau d'Arlequin, une subite langue de flamme aussitôt disparue. L'idée lui vint, immédiate, que le feu était au théâtre. Et celle aussi, très naturelle, de s'en aller au plus vite ! Il lui fallait passer devant toute une rangée de places occupées. Sans hésiter, ayant tiré son mouchoir et l'ayant porté à sa bouche, il se leva comme pris d'une brusque indisposition, susceptible d'une imminente nausée. Inutile de dire que les gens s'empressèrent de faire passer leurs sièges pour lui livrer passage ! Il arriva ainsi sans encombre dans la coulisse, puis, dans l'escalier, puis dans la rue.

Une minute à peine plus tard, l'épouvante se déchâinait.

Les timbres les plus rares.

Ce sont : les timbres de l'île Maurice, 1847, d'un penny ou de deux pence, qui valent, neufs, 650.000 francs ; oblitérés, 500.000 francs.

On ne connaît qu'une douzaine de chacun de ces timbres.

Les timbres de cette même colonie anglaise (1848-1858) de deux pence, portant par erreur penny au lieu de pence, valent neufs, 500.000 francs ; oblitérés, 200.000 francs.

Les timbres de la Guyane anglaise (1850), de deux cents : coupés en carré, valent 500.000 francs ; coupés en rond : 300.000 francs.

Le timbre le plus rare du monde est celui d'un cent de la Guyane anglaise (1856). On en connaît qu'un seul exemplaire. Quoiqu'en très mauvais état et ayant les quatre coins coupés, lors de la vente Ferrari de la Renaudière, en avril 1922, ce timbre unique a atteint le prix de 352.000 francs.

Supprimer le linge ?

Le métier de Mme Sans-Gêne va-t-il pérorer ? demande Comœdia. Le linge n'est plus à la mode.

Sans parler de la pappe féminine qui est en soie, de la nappe damassée qui est bannie des diners élégants à l'exception de ronds de dentelle, voilà que l'on va se passer de serviettes de toilette et de torchons.

On vient d'inaugurer, à Londres, un appareil de séchage automatique par l'air chaud. On peut, après s'être lavé, avoir la peau sèche ainsi instantanément et de la même façon sécher la vaisselle ou la verrerie.

On a calculé que le coût de cet appareil était dérisoire et qu'il ne manquait pas d'être parfaitement hygiénique. Mais où sont les belles armoires à linge d'antan ?..

Assurance.

Le peuple qui s'assure le plus contre l'incendie, c'est le peuple français. La France paie aux Compagnies d'assurances contre l'incendie plus de 101 milliards 400 millions de francs, soit 2.800 francs par habitant. L'Allemagne paie 79 milliards 250 millions de francs, soit 1.700 francs par habitant. L'Angleterre paie 68 milliards 430 millions de francs, soit 1.950 francs par habitant. Les Etats-Unis paient 32 milliards 500 millions de francs, soit 650 francs par habitant. La Belgique paie 10 milliards de francs, soit 1.800 francs par habitant.

RÉCITS DE GUERRE ALLEMANDS

Comme il fallait s'y attendre après le colossal et légitime succès de « A l'Ouest rien de nouveau », une trombe de livres de guerre allemands s'abat sur nous. Restons en alerte ; le bombardement risque de continuer ! Un éditeur ayant mis dans le mille, même dans les centaines de mille, ses confrères travaillent à égaler son flair, s'efforcent de surpasser sa réussite. Mais tous ne peuvent pas nous présenter un Eric-Maria Remarque, c'est-à-dire un écrivain remarquable autrement que par son nom et par la réclame accordée à son œuvre. Tous ces souvenirs de la grande tourmente qu'on nous apporte d'outre-Rhin on les dit étonnants ; bien peu méritent cette réputation.

Voici sur ma table, depuis longtemps déjà, deux de ces ouvrages. Annoncés avec fracas, soutenus par une publicité dont les meilleurs livres de nos propres romanciers de guerre ignorent la ténacité, ils portent l'un et l'autre, à leur tour, les chevrons plus ou moins glorieux des éditions multiples. Encore une fois, les Allemands nous envahissent. Mais les troupes de ligne et de renfort de maintenant valent-elles l'avant-garde qui les précède ? Le nombre, en cette affaire, comme dans toutes, ne supplée point au talent.

Connaissez-vous le copieux récit de Ludwig Renn qui s'appelle « Guerre » ? Sans doute, car il ne se laisse guère ignorer. A mon goût, l'excessif d'honneur dont nous le voyons entouré serait risible s'il n'était irritant. Il me revient, d'ailleurs, de Saxe et de Bavière que les milieux lettrés allemands ne lui accordent guère de sympathie. On le laisse tomber là-bas, alors qu'il en exalte, et comment !

Cette peinture sèche, froide, sans couleur. Les petits traits qui s'accumulent n'arrivent pas à former des ensembles qui se tiennent. Sont-elles vraies, au moins, ces notations ? Rarement ! Les descriptions de combats où nous voyons les chefs de section noter un à un les moindres gestes de chacun de leurs hommes, relever ce qui se passe à droite, à gauche, en avant, en arrière avec minutie, comme si obus et balles n'existaient pas, ne gardent avec la réalité du champ de bataille que de lointains rapports. Et puis, si le héros de cette héroïque histoire s'autorise à mémoiriser à négliger aucun détail, si son imagination ajoute et rajoute encore à ses souvenirs, ce souci de ne rien omettre même d'insignifiant lui interdit ou à peu près de s'émuouvoir et de penser. Quand il s'y applique par hasard, l'élan de son esprit ne l'emporte pas haut. La citation suivante vous donnera un exemple de ces envolées avortées, en même temps qu'elle vous renseignera sur la façon d'écrire de M. Ludvig Renn ou du moins sur ce que la traduction nous en fait apparaître de raideur et de pauvreté :

« En moi s'ancre d'autant plus profondément l'idée resplendissante qu'il y a un royaume fait de tous les rêves de ma jeunesse. Et dans ce royaume « il n'y a pas de combats... Ni de cuir... sines rouiantes Ce n'est d'ailleurs pas « la guerre qui est si terrible, mais... mais quoi, au fait ? J'ai bien une idée de la chose, mais cela reste dans le « vague... »

Le « Baoum » des déflagrations d'obus scande tous les épisodes du roman de M. Ludvig Renn. On ne l'entend qu'aux dernières scènes du récit de M. Ernst Glaeser, et encore s'agit-il d'arrivées de bombes d'avions sur l'arrière. Nous ne sommes plus, en effet, sur la scène de la bataille, pas même dans les coulisses, mais loin, de l'autre côté du plateau. Du drame affreux de l'avant nous percevons seulement des échos amortis et vagues. La tragi-comédie non moins déprimante de l'intérieur du pays nous enveloppe maintenant de ses rumeurs contradictoires.

Un garçonnet nous conte, de 1914 à 1918, cinq années de son enfance et de la vie de sa petite ville. Fils de bourgeois, ce collégien sait se faulxier par tout ; dans les maisons des fonctionnaires, les villas des hobereaux, les tendis des socialistes, les boutiques des juifs, les fermes des paysans. Postulat un peu artificiel, mais si ingénieusement mis en œuvre qu'on l'adopte sans barguigner, même quand on sait la profondeur des fossés qui, sous le précédent régime, séparaient là-bas castes et classes. Il permet à l'auteur de nous faire apparaître, successivement et dans chaque milieu, l'état des esprits quelques mois avant la guerre, à la mobilisation, pendant les succès initiaux, à la stabilisation des

Vénalité.

Le général Primo de Rivera se plaignait dernièrement de la vénalité de certains fonctionnaires, hauts fonctionnaires espagnols, toujours prêts, disait-il, à vendre leur influence au plus offrant. Et,

aux heures interminables des privations et de la quasi-famine, enfin à la veille de la catastrophe définitive. De l'excitation orgueilleuse et du frénétique enthousiasme à la stupéfaction, au deuil, au doute, à la colère et à l'accablement, rien ne nous échappe des alternatives de l'âme allemande. Toute nouvelle phase de conflit produit, à l'arrière, chez les riches et chez les pauvres, chez les intellectuels et chez les simples, des réactions parallèles à celles qui se manifestent chez nous, mais autrement accentuées, plus variées en raison précisément des écarts plus tranchés qui régnaient entre les paliers sociaux.

Jamais ces mouvements ne nous étaient apparus dans une aussi franche lumière. M. Ernst Glaeser met, à nous les révéler une manière simple, directe, personnelle, qui est vraiment du grand art. Les détails les plus infimes, souvent d'ailleurs suggestifs entre tous, reçoivent de la jeunesse de leur contour supervisé une saveur qu'ils ne pourraient trouver dans la bouche d'un homme, pas même dans celle d'un vieillard ou d'un infirme aussi bien placés pour les noter.

Jamais M. Ernst Glaeser ne verse dans la rhétorique ou dans le préché, si ce n'est pour ridiculiser professeurs et pasteurs. A peine se montre-t-il parfois légèrement tendancieux et appuie-t-il trop lourdement son crayon dans les portraits très poussés du docteur Brosius, de l'ouvrier Kremmelbein et du Commandant rouge. Ces personnages restent néanmoins intéressants entre tous. Ne sont-ils pas indispensables dans un tel relief à une évocation qui vise à être complète de la vie d'un coin provincial de l'Allemagne durant la grande tourmente.

Par ailleurs, la scène de « la Marseillaise », à l'hôtel de Sologne, de l'escadron Français à barbiche et à roses rouges, m'apparaît morose à effet et caricature de goût douteux que seul le talent de leur inventeur sauve du ridicule. Le livre ne gagne rien à ce hors-d'œuvre si ce n'est la préparation de son épigraphie : « La Guerre ce sont nos parents ! » Phrase qui demanderait explication puisqu'on la met en vedette et qui n'en reçoit pas de suffisante. Je n'admets guère comme autre chose qu'une boutade d'écolier en vacances un raisonnement tel que celui-ci : « Mon père est « timide qu'il valait mieux que nous « rentriions : tous ses collègues paraient « dix contre un qu'il y aurait la guerre, « lui-même était persuadé que telle était « la volonté de Dieu qui avait certaine- « ment choisi le peuple allemand pour « accomplir de grandes choses. Ma mē- « re mit la lettre de côté avec les autres en disant qu'on devrait bien la « laisser en paix avec cette stupide po- « litique, que le nouveau livre de Hof- « mannshah, récemment paru, l'intéres- « sait bien plus que toutes ces histo- « res. D'ailleurs, s'ils voulaient la guer- « re à tout prix, nous aurions toujours « le temps de rentrer. J'étais tout à fait « de son avis : que m'importait la guerre, « ce qui m'importaient les grandes por- « sonnes ? C'était leur guerre et, pour « moi compte, elle m'ennuyait déjà... »

Mais, à mon avis, il est une chose qui dépère bien davantage que l'intéressement au séjour en Suisse, l'ouvrage de M. Ernst Glaeser, c'est la complaisance avec laquelle il s'applique à narrer les phases de l'initiation à l'anour physique de son très jeune héros. Ce réalisme à répétitions me paraît non seulement oiseux, mais aussi choquant ou presque que les accès de scatologie de Ludvig Renn et de l'écrivain Remarque. Il faut croire que de tels hors d'œuvres d'ailleurs particulièrement au goût allemand d'aujourd'hui !

Si quelques lachas ternissent parfois son éclat, « Tache 22 » ne m'en paraît pas moins la plus brillante et la plus suggestive des œuvres allemandes inspirées par la guerre que je connaisse. Et la forme, alerte et verveuse, sobre et colorée à la fois, égale le fond en richesse et en variété. Au surplus, M. Ernst Glaeser a trouvé en Cécile Knoertzer et Joseph Délagé des traducteurs dont il peut se louer. Ils nous procurent l'impression de lire un livre étranger, non pas dans une insipide transposition, mais en y goûtant la saveur même de l'original.

Et maintenant n'oublions pas que nous avons aussi des conteurs de guerre. Ceux-ci pour s'être montrés plus tôt, n'ont pas mérité qu'on les néglige à présent que ceux d'ailleurs arrivent et tentent de tirer à eux toute la couverture...

Eugène GRANGÉ.

d'autre part, d'une médiocrité d'esprit incroyablement ignorants, bornés, stupides. — Ils ne sont, disait le dictateur, ils ne sont intéressés par rien ; ils sont intéressés à tout.

LE LISIUR.

Chronique du Lot

COMITE D'HYGIENE

Le Conseil départemental d'Hygiène s'est réuni le lundi 6 janvier 1930, à 17 heures, sous la présidence de M. Robert Martin, secrétaire général, vice-président.

Membres présents : MM. Oriac, Gayet, Albouy, ingénieur en chef, Manhiabal, Cros, vétérinaire départemental, Garna, Rescoussié et Tourriol.

Le Conseil d'Hygiène donne un avis favorable aux projets suivants :

Commune de St-Martin-le-Redon. — Agrandissement du Cimetière. — Commune de Prudhomat. — Aménagement d'eau.

Commune de Labastide-du-Haut-Mont. — Construction d'un préau et d'une cour de récréation à l'Ecole mixte.

Commune des Arques. — Construction d'un groupe scolaire.

Commune de Labastide-Murat. — Installation d'un dépôt de liquides inflammables, rangé dans la 2^e catégorie.

Après une discussion à laquelle prennent part les membres présents, le Conseil refuse de donner un avis favorable à la demande suivante :

Commune d'Espédaillac. — Porcherie. Demande d'autorisation présentée par M. Carbonnié Paul, industriel (avis défavorable).

M. le Président donne connaissance au Conseil de la réponse de l'autorité militaire relative à la nécessité de faire procéder à l'enlèvement quotidien des tinettes déposées à l'angle de la place Thiers et de la rue Emile-Zola.

Il donne connaissance des mesures adoptées par la Municipalité de Cahors, concernant la police sanitaire et en particulier le battage des tapis aux fenêtres, aux heures de circulation. La Municipalité a prescrit l'usage des poubelles et se propose de modifier son système d'enlèvement des matières usées.

Enregistrement

Notre jeune compatriote, M. Barrière, est nommé receveur de l'enregistrement, à Courtenay (Loiret).

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur communale est décernée à MM. Bergougnon, à Alvignac; Naves, à Catus; Heilles, à Cahors; Tasse, à Gourdon.

Mort de M. Ferdinand Réal

On annonce la mort de M. Ferdinand Réal, ancien rédacteur en chef de la « Petite Gironde ».

M. Ferdinand Réal était Président des Association et Syndicat de la Presse républicaine départementale. Il était âgé de 85 ans.

Au « Journal du Lot », nous saluons la belle mémoire de notre regretté confrère et nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Service de Santé

Sont promus dans les cadres des officiers de réserve du service de santé, les médecins de la 17^e région dont les noms suivent :

Au grade de médecin commandant : M. Tourneur.

Au grade de médecin-capitaine, MM. Brahic, Caubat, Rigaud, Jacolet, Rougier, Tapie.

Le rachat des pièces d'or par la Banque de France

La Banque de France rappelle, qu'en exécution des dispositions de l'article 3 de la loi monétaire du 25 juin 1928, elle achète à tous ses guichets de Paris et de province les anciennes pièces d'or démonétisées, sur la base de 1 fr. par 65 milligrammes, sous déduction des frais de frappe. Ainsi calculée, la valeur d'achat de ces monnaies ressort à : 24 fr. 39 pour une pièce d'or de 5 fr. ; 48 fr. 78 pour une pièce d'or de 10 fr. ; 97 fr. 55 pour une pièce d'or de 20 fr. ; 195 fr. 10 pour une pièce d'or de 40 fr. ; 243 fr. 88 pour une pièce d'or de 50 fr. ; et 987 fr. 76 pour une pièce d'or de 100 fr.

Sur le remariage des époux divorcés

Le « Journal Officiel » publie le texte de loi modifiant l'article 293 du code civil relatif au remariage des époux divorcés. Cette modification a un double but : d'une part, elle supprime toute restriction au second mariage d'époux antérieurement divorcés, et d'autre part, en cas de second mariage elle décide que les époux pourront choisir librement le régime matrimonial qui régira la nouvelle union alors que, jusqu'à présent, ils devaient se remarier sous le même régime que leur première union.

Le temps

Brouillards et pluie. Voilà notre lot depuis 3 jours.

Mardi matin, à 10 heures, le brouillard était d'une intensité telle qu'on distinguait à peine les poteaux qui environnent la ville. Et le froid était vif.

On espérait que mercredi, les brouillards dissipés, on aurait du soleil.

Mercredi, la pluie est tombée durant la matinée et la journée.

LES JEUNES FILLES à l'Université de Toulouse

La vague féministe déferle de plus en plus !

Cicéron disait un jour : « Sans les femmes, les hommes eussent conversé avec les Dieux ; aujourd'hui les voilà obligés de vivre côte à côte avec les Déeses ! »

Pour répondre au désir de nombreux parents, je me suis procuré officiellement la statistique pour 1930, sur la présence de nos jeunes filles aux différentes Facultés.

Droit. — Doctorat, 6 ; Licence, 49 ; Capacité, 49.

Lettres. — Licences pures, 54 ; philosophie, 32 ; histoire, 45 ; allemand, 7 ; anglais, 45 ; espagnol, 18.

Sciences. — Agrégation, 14 ; Licences, 80 ; P. C. N., 11.

Médecine. — Doctorat, 22.

donc au total 322 étudiantes !

Je lisais dernièrement que le sexe fort était aujourd'hui le sexe faible des temps passés. Les Temps sont loin où la femme était la moitié de l'homme. Les Grecs disaient que la femme avait l'esprit court et les cheveux longs !

Ce n'est plus de mode.

Ant. CHÉRY.

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY CONFÉRENCE DE M. DE MONZIE

Maintenant que la période des Fêtes est passée, la Société va reprendre son activité momentanément interrompue.

Dès maintenant nous pouvons annoncer que la prochaine réunion sera une Conférence donnée par M. A. de Monzie.

Nous en ferons connaître ultérieurement la date et le sujet.

Bal de Bienfaisance

Le Comité est heureux de porter à la connaissance de la population cadurcienne, le bilan de la soirée dansante organisée le 31 décembre 1929, dans les salons de la Préfecture sous la Présidence de Madame Paul Bert.

Recettes totales 7.798 »
Dépenses 2.993 40

soit un reliquat de 4.804 60

Cette somme sera répartie de la façon suivante :

Caisse des écoles 1.000 »
Maison du Payat 1.000 »
Bureau de Bienfaisance 1.000 »
Croix Rouge « Union des femmes de France » 500 »
Dispensaire anti-tuberculeux 800 »
Foyer du soldat 504 60

P.-S. — Le Comité tient les notes détaillées à la disposition des personnes qui en feront la demande.

S'adresser à M. Imbert, Bureau des Mutilés, Préfecture du Lot, Cahors.

Mairie de Cahors

Un emploi de secrétaire auxiliaire, à titre provisoire, est vacant dans les bureaux de la Mairie de Cahors.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général de la Mairie.

Commissariat de police

Avis aux étrangers

Tous les étrangers âgés de plus de 15 ans habitant la commune de Cahors qui n'ont pas fait renouveler leurs pièces d'identité dans le courant de 1929 sont tenus de se présenter au commissariat de police dans le plus bref délai pour l'établissement de leur dossier.

Les enfants qui auront 15 ans révolus dans le courant de 1930 sont avisés qu'ils devront faire établir leur dossier dès le lendemain du jour de l'expiration de leur quinquième année.

Tout retard entraînera des pénalités. Les entrepreneurs, industriels, commerçants, etc., qui emploient des étrangers dans leur service sont tenus de s'assurer que ces derniers sont en possession de leurs pièces d'identité (carte ou récépissé).

Ils sont invités à signaler au commissariat de police l'arrivée des étrangers dans leur service.

Compatriote

Notre excellent compatriote M. Ostrowski, sous-préfet, rattaché à la Préfecture de la Gironde, est nommé sous-préfet de Tourcoing.

Nos félicitations à M. Ostrowski qui est un ancien avocat du barreau de Cahors.

Grand Concert de Bienfaisance

Nous rappelons que le Concert de Bienfaisance au profit des Sanatoria des Cheminots aura lieu au Palais des Fêtes, le vendredi 10 courant à 8 heures 30 précises.

C'est une véritable soirée de gala donnée aux Cadurciens qui ne manquent pas d'y venir en grand nombre.

Le Comité.

Deux autos, l'une pilotée par M. M..., et l'autre par M. S... se sont heurtées, sur la route de Pinsac.

Les deux automobilistes n'ont pas eu de mal.

Mais les voitures ont été très endommagées.

Rixe

Deux propriétaires de Cassagnes, G... et L..., se sont pris de querelle au sujet d'une question de terres.

Tous deux s'accusent, réciproquement, de semer du chiendent dans leurs propriétés.

Des paroles, ils en arrivèrent aux coups. Les voisins, témoins de la scène vinrent les séparer.

Procès-verbal a été dressé.

Office départemental de placement

Le Directeur de l'Office Départemental de Placement porte à la connaissance des intéressés qu'à dater du 10 janvier 1930, les bureaux de l'Office, précédemment installés à la Préfecture, seront transférés Maison de l'Agriculture, rue Emile-Zola (derrière le Palais de Justice).

Il est rappelé aux Industriels et Commerçants qui ont besoin de main-d'œuvre, aux Ouvriers et Employés de ces deux sexes qui désirent se placer, qu'ils doivent s'adresser à l'Office Départemental de Placement qui leur procurera ce qu'ils cherchent.

Les Services de l'Office, institution officielle, sont entièrement gratuits.

Au sujet des « Foires primées »

La foire du 3 janvier, qui, cependant ne fut pas favorisée par un beau temps, a été, ainsi qu'on a pu le constater, d'une importance exceptionnelle.

Les commerçants de Cahors ne diront pas le contraire.

Mais qu'il nous soit permis de souligner l'innovation qui a provoqué parmi les propriétaires, venus pour vendre, oies, canards et foies gras, une vive satisfaction.

L'innovation était la distribution de primes aux propriétaires qui avaient apporté les plus beaux lots d'oies grasses, de canards et de foies gras.

Le concours qui eut lieu a obtenu un vrai succès.

Il y avait beau temps que nous avions demandé, ici même, l'organisation de ce concours.

Toutes les communes qui l'organisent n'ont pas eu à regretter les quelques sacrifices pécuniaires qu'elles ont faits.

La municipalité de Cahors, la Chambre de Commerce ne les regretteront pas non plus.

Au contraire ! La foire du 3 janvier a prouvé que l'organisation de « foires primées » ne pouvait être que profitable aux communes qui les organisent.

Pour un début, c'est bien. Mais ce n'est qu'un début. Il faut faire mieux.

Et pour faire mieux, eh ! bien ! il s'agit, tout simplement, de faire appel à toutes les bonnes volontés.

Où sont-elles ? Parbleu ! parmi ceux qui ont intérêt à ce que les foires soient importantes.

Comme on le constate depuis longtemps, nos foires étaient devenues de simples marchés. Elles périssent d'année en année.

Leur rendre l'importance qu'elles avaient, jadis, il ne faut peut-être pas l'espérer. Mais on peut bien, tout de même, empêcher qu'elles disparaissent. Il faut réagir.

Il appartient aux intéressés, aux commerçants d'encourager l'initiative prise par le Conseil municipal de Cahors et la Chambre de Commerce.

Dans tous les cas, la foire primée du 3 janvier a permis de constater que cette initiative était bonne.

L'exemple est donné, il n'y a qu'à le suivre. Toutes les communes qui ont créé les foires « primées » ne le regretteront pas.

L. B.

Amicale des originaires de la Dordogne

Les Membres de l'Amicale sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu le jeudi 9 courant au siège social Café de Bordeaux (1^{er} étage), à 20 h. 30.

Ordre du jour : Renouveau du Bureau ; Lecture de la correspondance ; Désignation d'une commission des fêtes ; Dates à fixer pour le concert suivi de bal.

Le Président, Lo. Secrétaire, Signé : GAY. Signé : BARRET.

Abus de confiance

Les nommés C..., 28 ans et Herriot, 18 ans, sont inculpés d'abus de confiance commis à Lamativie.

Une enquête a été ordonnée.

EDEN

Du Jeudi 9 Janvier au Mercredi 15 Janvier l'EDEN vous présentera

BEN-HUR

Le plus grand film du monde

La plus formidable reconstitution des temps anciens. Le plus émouvant des romans d'amour. Le combat naval, Les trirèmes, L'inoubliable course des chars, sont autant de merveilles qui font de

BEN-HUR le film éternel

PALAIS DES FÊTES

JEUDI 9 JANVIER (matinée et soirée)

LA DOUBLE EMPRISE avec Rachel Devirys

LILI, LOULOU & Cie comédie très gaie

LE FORGERON DE LA COUR DIEU

SAMEDI 11 et DIMANCHE 12 (matinée et soirée)

Une œuvre qui fait honneur à la Production Française

LA VALSE DE L'ADIEU ou une page de la vie de Frédéric Chopin.

Interprétée par : Marie BELL (de la Comédie Française), rappelons-nous Mme Récamier ; Pierre BLANCHAR (le Prince du Cinéma) ; Germaine LAUGIER (du Théâtre National de l'Odéon) ; René Maupré, Chatski, etc., etc.

Ce film fut présenté au cours d'une soirée de Grand gala dans la Salle Pleyel. L'immense et luxueux vaisseau de la rue du Faubourg St-Honoré présentait ce soir-là un extraordinaire aspect d'élégance ; c'était une grande première.

Ce fut un réel enchantement qui naquit dès que les premières images du film animèrent l'écran, enchantement qui subsista durant toute la projection et qui est resté gravé dans le souvenir de tous les spectateurs.

La Valse de l'Adieu reste bien dans la manière d'Henry Russell (rappelons-nous Violettes Impériales). C'est une histoire émouvante, agréablement mise en scène. Un film qui fait honneur à notre production. On l'applaudira.

La célèbre Valse de Chopin : « La Valse de l'Adieu » se joue en soirée par Madame CRASSAC-RESSEGUIER.

en matinée par Monsieur MINGO.

Malgré l'importance du programme les prix des places resteront les mêmes.

Le Crime du Levat

On a beaucoup parlé ces jours-ci de faits mystérieux qui se seraient passés dans la nuit du 25 décembre, vers 5 heures et demie du soir, dans le canton de Catus et dont on se demandait s'il n'aurait pas quelque rapport avec le crime du Levat.

En bref, il s'agit d'individus en auto qui auraient tiré sur deux jeunes gens lesquels roulaient à bicyclette dans la direction d'Uzech-les-Oules. Au moment où ils venaient de dépasser le hameau de Richard, ils furent atteints puis dépassés par une auto mystérieuse qui, feux éteints, s'enfuyait vers Catus. De cette auto partaient trois coups de revolver dont les jeunes gens entendirent siffler les balles.

Mais ils ne portèrent pas plainte et la gendarmerie de Catus ne fut informée de ce fait que par la rumeur publique. Elle fit une enquête, recueillit des témoignages, desquels il résulte qu'on n'en sait pas davantage.

Pourtant, le lendemain, une dame trouva sur la route une douille de revolver qui semble être du même calibre que la balle extraite de la tête de Mme veuve Planard.

Tel est le résumé des faits relevés par l'enquête de la gendarmerie de Catus. A première vue et sauf révélations nouvelles, il est douteux qu'on puisse en tirer quelque enseignement utile pour la découverte du criminel du « Levat ».

Nous croyons que l'enquête n'a rien appris de nouveau. Quant à la jeune Herminie, petite-fille de la veuve Planard, elle est toujours en traitement à l'hôpital de Cahors.

Une ancienne institutrice, qui s'occupait d'elle autrefois et qu'elle reconnaît, s'est efforcée, sans y parvenir, d'obtenir quelques éclaircissements sur les tragiques événements dont elle fut le témoin.

Il appartient aux intéressés, aux commerçants d'encourager l'initiative prise par le Conseil municipal de Cahors et la Chambre de Commerce.

Dans tous les cas, la foire primée du 3 janvier a permis de constater que cette initiative était bonne.

L'exemple est donné, il n'y a qu'à le suivre. Toutes les communes qui ont créé les foires « primées » ne le regretteront pas.

Prévoyants de l'Avenir

Les membres de la 405^e section des Prévoyants de l'Avenir sont priés de vouloir bien assister à la réunion trimestrielle qui aura lieu le dimanche 12 janvier 1930, à 10 heures, à l'Hôtel de Ville.

Paiement des cotisations ; questions diverses.

Le Président : HÉREIL.

Accident

M. Secher, employé au P.-O., soulevait une pièce lourde, lorsque celle-ci tomba. M. Secher fut atteint au pied droit.

Cet accident nécessitera 20 jours de repos.

Abattage d'arbres

F... 16 ans, était accusé d'avoir abattu des arbres dans la propriété d'un voisin, à St-Michel-Loubéjou.

Une enquête fut ouverte, mais F... a pu établir qu'il n'avait pas commis le délit qui lui était reproché.

Bris de clôture

Un propriétaire de Cardaillac a porté plainte au Parquet, pour bris de clôture.

Une enquête a été faite et un sieur P... fut inculpé.

Vol de truffes

Les truffes se vendent un prix inusité, il est certain que les maraudeurs ne se privent pas de pénétrer dans les truffières.

Mais les propriétaires lésés portent plainte. Aussi bien, un propriétaire de Lalbenque a informé la gendarmerie que sa truffière avait été visitée.

Un sieur M... fut, même inculpé, d'être ce visiteur.

L'enquête n'a pas pu le prouver.

Concert des « Amis de l'Harmonie »

Le prochain concert des Amis de l'Harmonie aura lieu dimanche prochain 12 janvier sur les Allées Fénélon de 15 h. à 16 h. Voici le programme :

Marche joyeuse (Allier) ; Les Saltimbanques, fantaisie, 1^{re} audition (Ganne), solistes : MM. Grimal et Lafargue ; Rose-Mousse, valse (Bosck) ; Lakmé, fantaisie (Delibes), Solistes : MM. Lafargue, Sor, Cahuac et Grimal ; Perles et Diamants, polka pour 2 pistons (Diaz), solistes : MM. Vanel et Lafargue.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5, (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (2^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES de 18 à 24 fr. par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Téléphone Archives 60-92 Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

AU ROBINSON

Tous les samedis, dimanches fêtes et veilles de fêtes

Grand Bal

Les soirées dansantes du jeudi reprendront en Mars.

Accidents

Dimanche 5 janvier, vers midi et demi, le jeune Léopold Lacroix, âgé de 13 ans, élève au séminaire de Gourdon, regagnait le domicile de ses parents, au hameau de Bouet, commune de Saint-Daunès.

Arrivé sur la route de Cahors à Moissac, tout près de l'atelier du mécanicien, il fut heurté et renversé sur la chaussée par la voiture de M. B..., propriétaire à Saint-Daunès, qui, lui aussi, regagnait son domicile à une allure modérée. Le cheval, conduit par M. B..., subitement effrayé par les claquemets d'une enseignes volante, fortement secoué par le vent, fit un brusque écart juste à la hauteur du jeune piéton qui, pris par le brancard, roula sur le dos sous l'une des roues du véhicule chargé de quatre personnes. La roue passa sur l'estomac du malheureux enfant.

Emporté chez son beau-frère, M. E. Contios, charbon à Montcuq, le jeune Lacroix reçut les premiers soins du médecin de sa famille, le docteur Peindarie. Ce dernier ne constata aucune fracture, et pour le moment nulle lésion intérieure ne s'est déclarée.

Nous souhaitons un prompt rétablissement au jeune Lacroix.

Voleur pincé

Ces jours derniers, un vol d'une bonne tonne de rhum fut commis à la gare de Conduché.

Plainte fut portée par le chef de gare et une enquête fut ouverte par la gendarmerie.

L'enquête a abouti. Le coupable a été pincé. C'est un ouvrier qui habite Cahors mais qui travaille à Conduché. Il a fait des aveux complets.

Crépage de chignons

Mercredi soir, vers 15 heures, il y avait un rassemblement d'une centaine de personnes dans la rue Joffre.

Que se passait-il ? Deux femmes, les nommées C... 39 ans, et E... se craièrent consciencieusement le chignon.

La police intervint, sépara les belligérantes et dressa procès-verbal pour scandale sur la voie publique.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Au Calendrier de l'Aviron Cadurcien figurait pour dimanche prochain, 12 janvier, la venue à Cahors de l'Ecole Normale de Rodez. Malheureusement au début de la semaine, nous recevions le forfait de ce club qui, par suite du Championnat scolaire, ne peut se déplacer à Cahors. Aussi, la Commission de Rugby s'est occupée de remplacer le défilant, et des pourparlers ont été engagés avec le Toulouse Université Club, Club Toulousain formé exclusivement d'éléments universitaires.

Donc belle partie en perspective pour dimanche prochain et dont nous reparlerons.

« Frégate Cadurcienne »

A la suite de la réunion générale du 7 janvier 1930, le bureau de la « Frégate Cadurcienne » est ainsi constitué : Président d'honneur : A. Michel, Conseiller général ; Président : Fougous ; Vice-Président : Blanc ; Secrétaire : Verdier ; Trésorier : L. Astruc.

Membres du Conseil d'administration : Jantal, Astruc Y., Flajauc, Lacoste, Vidal ; Garde matériel : Brabans.

Après le compte rendu des recettes et des dépenses, le budget se boucle avec un excédent de recette.

L'ancien bureau, aujourd'hui, presque entièrement réuni, adresse ses plus vives félicitations aux équipiers pour leur classement dans la Coupe du Quercy.

A LUZECH.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

L'épidémie de variole en Angleterre

De Londres. — Une recrudescence de variole est signalée à Londres. Elle pourrait avoir une répercussion au sujet de l'ouverture de la Conférence navale.

Service téléphonique anglo-australien

De Londres. — On espère ouvrir, au printemps prochain, le service téléphonique entre l'Angleterre et l'Australie.

En Espagne

De Madrid. — Dans un communiqué officiel, le général Primo de Rivera recommande à la Nation de rester calme.

Des banquiers en déconfiture

De Charleroi. — La Banque Bal et de Sterke, boulevard Auden, à Charleroi, a déposé son bilan et demande un concordat.

Un cadavre mutilé

De Bruxelles. — On a retiré à 200 mètres de la frontière du bassin de la Sambre, le cadavre d'un homme nu portant de profondes incisions à toutes les articulations.

La colonisation du Maroc

De Casablanca. — En janvier, 772 immigrants sont arrivés au Maroc, il y a eu 40 émigrants. C'est donc un gain de 632 habitants pour la population actuelle. Sur ce nombre, il y a 505 Français.

REMERCIEMENTS

Les familles LINSAC, LAMOURE, GAUTHIER (de CastelFranc), DELPORT (d'Albac), et tous les autres parents, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Paulin-Etienne LINSAC

Employé de la Mairie

REPRENEZ DU POIDS

en retrouvant votre bon appétit, récupérez vos forces perdues et reprenez goût à la vie, en buvant, avant chaque repas, un verre de fortifiant que vous préparez vous-même et instantanément, en versant dans un litre de vin, rouge de préférence, un flacon de Quintonine. La Quintonine apportera à votre organisme les phosphates qu'il a perdus, stimulera vos fonctions et, par conséquent, favorisera l'assimilation et redonnera à votre organisme sa prospérité et une augmentation rapide de poids. La Quintonine est un extrait composé, donnant un vin fortifiant, actif et agréable; son prix de 4 fr. 95 en recommande l'essai à tous, toutes pharmacies, et pharmacie Orliac, à Cahors.

ON DEMANDE

OUVRIER BOULANGER

S'adresser Boulangerie BERGON, rue Wilson, Cahors.

BONNETERIE DE LA GARONNE

Société Anonyme au capital de 44 millions

Siège Social : 16, Bd Bonrepos — TOULOUSE

Usines à TOULOUSE, MONTAUBAN ET CAUSADE

Ouvrant à CAHORS, le LUNDI 13 JANVIER

UN ATTELIER DE BONNETERIE

(Fabrication de Bas et Chaussettes)

à l'ancienne Manutention Militaire

Avenue du Nord

DEMANDE

OUVRIERS BONS SALAIRES

et APPRENTIS depuis 14 ans

Payés en entrant

TRAVAIL ASSURÉ, PROPRE, AGREABLE

Convenant à personnes toutes professions

ou sans profession

Se faire inscrire, à partir de Jeudi 9

courant, à l'Usine

Thérirac : naissances, 11 ; décès, 7 ; mariages, 3.
Rampoux : naissances, 2 ; décès, 1 ; mariages, 2.

CHEZ NOS VOISINS

Le feu à la gare de Villebourdon, à Montauban

Un incendie a éclaté mardi soir, vers 20 heures, à la gare Villebourdon, dans un bâtiment sans étage, long de 80 mètres, où étaient installés les services d'exploitation, les archives, le bureau de l'inspecteur de l'exploitation du Midi, le bureau du chef de district, le réfectoire et le dortoir du personnel Midi et P. O.

Le personnel de la gare organisa les premiers secours, puis vinrent les pompiers et la troupe qui avaient été alertés.

Les sauveteurs durent se borner à faire la part du feu, et à préserver les bâtiments voisins.

Le corps principal de la gare est distant de 20 mètres. Deux wagons de pétrole qui étaient à proximité furent poussés en toute hâte loin du foyer. Une explosion était à redouter.

Quelques conduites de gaz furent explosions sans occasionner d'accident de personne.

Le bâtiment où le feu avait éclaté a été complètement détruit.

Un employé a été blessé légèrement aux mains.

A 22 heures, tout danger était conjuré.

Une grande partie des archives a été détruite.

Les pertes sont évaluées à plus de 150.000 francs.

Aucune perturbation dans le service des trains n'est à signaler.

Renseignements

Concours de contrôleurs des services de main-d'œuvre du Ministère du Travail.

Un concours pour 32 emplois de contrôleurs des services de main-d'œuvre, dont 7 dans les services de la main-d'œuvre nationale (province) et 25 dans les services de la main-d'œuvre étrangère (Paris et province) aura lieu le 10 mars 1930.

Les candidats doivent être Français, âgés de 23 ans au moins (ou libérés du service militaire), et de moins de 30 ans au 1^{er} janvier 1930. Cette limite d'âge est reculée d'une durée égale aux services antérieurs civils ou militaires ouvrant ou susceptibles d'ouvrir droit à une retraite.

Les femmes peuvent être autorisées à prendre part aux épreuves du concours.

Les candidats doivent produire soit un diplôme de bachelier, soit le brevet supérieur de l'enseignement primaire, soit le diplôme de l'École des Langues Orientales, de l'École des Hautes Etudes Commerciales ou d'une École supérieure de commerce reconnue par l'État.

La connaissance des langues étrangères confère des avantages pour le classement définitif des candidats admis à un emploi dans les services de la main-d'œuvre étrangère.

Les traitements actuels des contrôleurs s'échelonnent de 9.500 à 17.500 francs ; à ces traitements s'ajoutent une indemnité de résidence, le cas échéant, des indemnités pour charges de famille, et éventuellement, pour les contrôleurs de la main-d'œuvre étrangère une indemnité de langues.

Les demandes d'admission au concours accompagnées des pièces nécessaires doivent parvenir au Ministère du Travail avant le 11 février.

Le programme du concours et tous renseignements utiles sont adressés sur demande faite à M. le Ministre du Travail, Direction du Travail, 17^e Bureau, 80, rue de Varenne, Paris (VI^e).

Les candidats peuvent également se procurer le programme, à l'Office Départemental de Placement, à la Préfecture.

me certains faits peu graves, mais qui n'étaient pas du goût des habitants. Une bande de jeunes gens s'amusait, pendant la nuit, à renverser des charries, à les traîner sur la route et à les abandonner, ce qui aurait pu causer de graves accidents. Ils allaient aussi les chercher sous des hangars pour les déposer en d'autres lieux ou dans le feuillage des arbres.

Ces amusements de mauvais goût ayant été signalés, la brigade de gendarmerie a fait une enquête et par sa perspicacité elle a découvert les délinquants. Les plaignants, pensant que ces faits n'étaient que de la gaminerie, n'ont exigé que la remise en place de ce qui avait été déplacé.

St-Céré

Nécrologie. — Mardi 7 janvier, à dix heures, ont eu lieu les obsèques de Mme Charles Vidalin, décédée à l'âge de soixante ans, après une longue maladie. M. Charles Vidalin remplissait depuis plus de quarante ans, les fonctions de secrétaire de la mairie de St-Céré.

Le cortège imposant qui accompagnait sa femme à sa dernière demeure témoignait des nombreuses sympathies que M. Charles Vidalin a su se créer parmi nous. Dans l'assistance, on remarquait M. Basit, maire et conseiller général de Bretenoux ; M. Philippe Gastanié, conseiller d'arrondissement, et la plupart des membres du Conseil Municipal de Saint-Céré.

Dans ces douloureuses circonstances, nous adressons à M. Charles Vidalin nos bien vives sympathies et nos condoléances émues.

Nos hôtes. — M. Pierre Benoît a réintégré le Touring-Hôtel. Le célèbre écrivain partage son temps entre la capitale et Saint-Céré.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Gramat

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Labastide-Murat

Secours mutuels. — Dimanche, notre société de secours mutuels s'est réunie à 15 heures, sous la présidence de M. Durand.

Après l'appel nominal et le paiement des cotisations, la société a admis sous condition un membre participant qui, pour des raisons indépendantes de sa volonté, n'a pu produire de certificat médical.

Tout en étant contraire au règlement cette admission crée un précédent que nous n'hésitons pas à qualifier de dangereux.

Quel sera le cas de ce postulante si le certificat médical est douteux ? On nous répondra qu'on procédera à une nouvelle élection ! Il valait donc mieux attendre le certificat et ne faire qu'une élection qui aurait été définitive et non suspensive.

L'ordre du jour portant la nomination d'un vice-président, M. Durand propose M. Pierre Vayssières, retraité, dont la candidature a été posée par le bureau.

M. Vayssières a été élu par acclamations. Nous félicitons M. Vayssières de ce succès.

Salviac

Pluies torrentielles. — A la suite des pluies torrentielles qui ne cessent de tomber depuis le 20 décembre, les ruisseaux qui avoisinent Salviac ont quitté leur lit.

Par endroits, les ruisseaux de Pâques et de l'Ouraux, de même que le Céou ont envahi, non seulement les prairies, mais les terres ensemencées.

Ce temps est certes favorable à la multiplication des Salmonidés dans nos cours d'eau, mais d'autre part, les pluies interminables de l'hiver sont tout à fait préjudiciables aux intérêts de nos cultivateurs.

Thérirac

Démographie. — Les deux communes de Rampoux et de Thérirac ont, au début de l'année, un excédent de naissances sur les décès. Voici, pour ces deux communes, cet état :

Peuvent être inscrits :
1^o Ceux qui ont le domicile réel dans la commune ou qui, au 31 mars, auront 21 ans d'âge et 6 mois de résidence ;
2^o Les contribuables non résidents, mais seulement sur leur propre demande, qui figurent au rôle communal des Contributions Directes ;
3^o Les fonctionnaires assujettis à une résidence obligatoire, sans durée déterminée, à la condition expresse de requérir l'inscription avant le 4 février inclus.

La voie publique doit être libre. — L'accroissement constant de la circulation des véhicules rend dangereux la présence d'animaux errants. Aussi M. le Maire de Figeac vient de prendre un arrêté d'après lequel : « la circulation sur les voies publiques, dans l'intérieur de la ville et des faubourgs, de poules, oies, canards, oies, dindons cochons etc... est formellement interdite. »

Propriétaires, attention !

Les chiens sur la voie publique. — M. le Maire de Figeac vient de prendre un arrêté relatif aux chiens. Nous en extrayons les dispositions principales qui sont les suivantes :

« Art. I. — Il est expressément interdit de laisser les chiens soit en liberté, soit en laisse, sur la voie publique, sans qu'ils soient munis d'un collier portant gravé sur une plaque de métal, le nom et le domicile de leur maître. »

« Art. II. — Tout chien trouvé sans collier sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien errant, paraissant abandonné, dans le cas même où il serait muni d'un collier. »

« Art. III. — Les chiens sans collier dont le propriétaire est inconnu seront abattus immédiatement. Les chiens munis d'un collier, et les chiens sans collier, dont le propriétaire est connu ne seront abattus que dans le cas où ils n'auraient pas été réclamés dans un délai de trois jours francs à partir de leur mise en fourrière. »

« Art. IV. — Lorsqu'un chien réclamé sera remis à son propriétaire, ce dernier devra préalablement acquitter à la Caisse Municipale les frais de conduite, de nourriture et de garde, à raison de cinq francs par jour. »

« Art. V. — Il est expressément défendu d'atteler des chiens à de petites charrettes et de les laisser courir après les passants, les voitures ou les autres animaux. »

Cet arrêté est exécutable immédiatement.

Ligue des Droits de l'Homme. — La réunion trimestrielle de la Ligue des Droits de l'Homme, section de Figeac, qui devait avoir lieu jeudi prochain 9 janvier, est reportée au jeudi 23 janvier.

Championnat d'Auvergne, 2^e série. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Linac

Maraude. — Depuis quelque temps, clapiers et poulailiers de la région reçoivent des visites nocturnes, fort désagréables pour leurs propriétaires.

Chez M. T., de Larouisse, une trentaine de poulets et deux dindons ont disparu, cependant que M. P., de Cussonac, trouvait quatre beaux lapins manquants à l'appel.

Attention et ouvrons l'œil, le ou les coupables ne tarderont pas à se faire pincer.

Bretenoux

Abattoir. — Pendant le mois de décembre, il a été tué 44 veaux, 25 porcs, 5 vaches ou génisses et 32 moutons, soit un total de 106 animaux.

Si on rapproche les animaux tués pour la boucherie pendant le quatrième trimestre de 1929, on a le décompte suivant : octobre, 97 ; novembre, 114 ; décembre, 106, soit un total de 317 animaux.

Etat civil de décembre 1929. — Renay Pierre, né à Bretenoux, le 16 avril 1866, décédé le 11 décembre 1929, âgé de 63 ans, célibataire ; Frauziol Julie, veuve de Martin Hippolyte, décédé le 24 décembre 1929, née à Bretenoux, le 19 septembre 1846, âgée de 83 ans ; Larrivière Marie-Adeline, veuve de Bonnal Firmin, née à Bretenoux, le 26 janvier 1861, décédée le 27 décembre 1929, âgée de 67 ans.

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

St-Michel-Loubéjou

Jeux absurdes. — Depuis quelque temps il se produisait dans notre com-

le jeune Lacroix reçut les premiers soins du médecin de sa famille, le docteur Peindaire, Maire de Montcuq. Ce dernier ne constata aucune fracture et, pour le moment, nulle lésion intérieure ne s'est déclarée.

AVIS DE DETTES

Monsieur DAJAN, à Puy-l'Évêque, prévient le Public qu'il ne paiera pas les dettes contractées par sa femme, née Léonie CAGNAC, qui a quitté le domicile conjugal.

Puy-l'Évêque

Duravel

Carnet blanc. — Nous sommes heureux d'annoncer le tout prochain mariage de M. Louis Serres, fils de Mme et M. Paul Serres, industriel et conseiller municipal de Duravel depuis de très longues années, avec Mlle Elia Noyer, de Condesaygues près Fumel (Lot-et-Garonne).

Nous adressons nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Floressas

Hyménée. — Samedi prochain sera célébré à Floressas le mariage de la charmante et gracieuse Aimée Bessières, fille de M. Bessières le sympathique conseiller municipal et petite-fille de M. Brugalières Guillaume, ancien adjoint au maire, avec M. André Bénéas, propriétaire à Bagat, canton de Montcuq.

Nous lions des heureux parents d'agréer tous nos compliments et les jeunes fiancés nos meilleurs vœux de bonheur. — L. D.

St-Géry

Mariage. — Samedi dernier, on a célébré le mariage de Mlle Marcelle Pradal avec M. Armand Pouzergues, propriétaire-cultivateur à Pasturat, commune d'Arcambal (Lot).

Nous adressons nos félicitations aux époux.

Fête de la Saint-Hubert. — Nos chasseurs ont célébré la Saint-Hubert dimanche 5 janvier, au restaurant Labro. Le banquet était présidé par M. Rigoust, maire, à qui s'étaient joints plusieurs amis, nos chasseurs. Grâce à l'excellente cuisine et aux bons vins de M. Labro, ce dîner de famille, duquel était exclue toute idée politique, fut des plus copieux.

Après le café, monologues et chansons furent très bien rendus par des membres du banquet, très appréciés et applaudis.

Un bal suivit, jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. L'harmonie ne cessa de régner durant cette fête.

Vors

Mariage. — Nous apprenons le mariage de M. Georges Bru, instituteur détaché à l'Institut agricole de Toulouse, reçu tout dernièrement aux épreuves orales et pratiques du C. A. P., et nommé au poste de Léobard, près Gourdon, avec Mlle Odette Grangé, native de Saint-Chamarand.

Aux jeunes époux nos vœux de bonheur et de prospérité.

Soirées récréatives. — Des séances de cinéma seront données régulièrement, tous les quinze jours, dans la grande salle de notre mairie. De beaux films sont déjà annoncés ; espérons que nous ne serons pas déçus et réjouissons-nous de cette saine distraction.

Eclairage électrique. — Deux lampes supplémentaires viennent d'être placées. Elles éclairent deux quartiers importants du bourg et, pour être supplémentaires, elles n'en sont pas moins utiles. Il ne faut pas hésiter à faire les dépenses qui peuvent éviter de sérieux accidents.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Révision des listes électorales. — Il est rappelé aux électeurs qu'une inscription ou une radiation sur la liste électorale n'est recevable que jusqu'au 4 février inclus.

clamée deux fois. Maintenant je n'ai plus de secrets, ma vie est livrée au public, tout m'est égal. Je vais vous la chercher.

Mais c'était la vie d'une autre qu'elle livrait. Pendant son absence, Mine Molay-Norris confia à Philippe qu'elle avait hâte d'emmener à Uriage la jeune femme que la seule perspective de ce procès fatiguait, et les petits qui avaient besoin de la campagne. Il s'informa de la fille et de son filleul, et aussitôt la figure hostile se dérida, s'éclaira de l'un de ces bons sourires de grand'mères qui, à force de fréquenter l'enfance, lui reprennent un peu de confiance ingénuité.

— Voici, lisez vite, dit Elisabeth qui rentrait, en lui tendant une enveloppe que ses doigts tenaient à peine comme s'ils touchaient avec frayeur un tison enflammé.

Il a réclamé les enfants, lui expliqua sa mère avec bienveillance. Où sont-ils ?

— Dans ma chambre. Allons les chercher, maman.

Philippe comprit qu'on ne voulait pas assister à sa lecture et lui-même préférait ce tête-à-tête avec son ancien fielt.

Anne de Sézery, Elisabeth Molay-Norris, figures de sa jeunesse qui continuaient de l'émouvoir à travers la vie d'Albert Derive. Qu'était devenue la jeune fille de Saint-Ismier si déconcertante dans ses sautes d'humeur ? Comme elle était déjà venue

le matin, elle accourut à l'appel de sa mémoire, les yeux allongés et dorés, la bouche aux coins tombants, avec sa double expression d'attente et de lassitude. Mais sur ce visage le temps avait dû passer. Il regarda l'écriture et la reconnut, bien qu'elle fût redressée, plus ferme, à de soudains fléchissements, à des caractères inachevés. Et il lut sans arrêt les huit pages de papier pelure qui grésillaient sous ses doigts comme des feuilles mortes sous la marche qui les casse :

Paris, ce vendredi.

« Est-ce hier soir que vous m'avez quitté, mon ami, mon amour ? Il me semble qu'il y a longtemps déjà, et vous voyez, je viens à vous la première. J'ai si peur maintenant de toutes les minutes qui s'en vont et qui, en s'ajoutant à mes années, doivent bientôt emporter ma jeunesse. Quand j'étais une jeune fille toute fièvre d'avoir sa petite cour et que vous veniez à Saint-Ismier, j'ai tâté par vous d'être un peu coquette afin de vous plaire. Ce n'est pas dans ma nature, et je m'y entends si mal que je n'ai pas réussi. Vous n'avez donc pas deviné en ce temps-là ma tendresse ? Elle a distancé la vôtre de dix ans. De loin, et quand vous l'ignoriez, elle vous accompagnait. Ah ! s'il suffisait d'aimer pour abolir le temps ! Mais ne suffit-il pas d'être aimée pour supprimer les mauvais jours ? Depuis que j'ai dit adieu à

ma vieille maison de Sézery qu'on vendait à ma terre, à mes arbres, je n'ai guère connu que de ceux-là. Sur le pont du bateau qui m'emmenait en Angleterre, je me penchais pour regarder l'eau, et l'eau fuyait avec tous mes rêves. Il me semblait que je jetais mon cœur au fond. Que d'orgueil il ma fallu pour l'humilité que j'ai menée ! Et que d'efforts — j'ai peur maintenant qu'ils ne m'aient usée et ne vous détournent de moi — pour conquérir ce rang de travail qui m'a permis de vous reconstruire ! Que j'aime à évoquer cette rencontre ! C'était il y a un an. Vous étiez venu à Londres pour ce congrès d'histoire. Vous rappelez-vous notre visite à la Tour ? Je vois encore l'emplacement où les reines Anne Boleyn, Catherine Howard furent décapitées. Vous ressuscitez ces pauvres mortes, et moi, je suis aussi du tombeau : je puis bien vous le confesser aujourd'hui. Aucun homme ne porte en lui à ce degré le pouvoir d'animer le passé, les pierres et aussi les cœurs qui ne vivent pas assez. »

« Pourtant un mois plus tard, quand je me fixai à Paris pour recueillir le petit héritage de ma tante de Liéville qui m'a rendu l'indépendance, je n'ai pas cherché à vous revoir. Je craignais trop votre indifférence, mon souvenir. Puis l'été nous a séparés, et j'ai voulu me libérer du sentiment qui, plus fort qu'autrefois, m'envahissait. Mais à l'au-

tomne vous êtes revenu. C'est une saison si inquiète, si transitoire, que chaque jour s'en trouve lourd d'importance. On se sent alors une âme à la fois de déclin et de détente. On se sent un peu mourir, avec l'espoir de renaître. Pour moi, je n'ai jamais pu être joyeuse en automne, maintenant surtout que j'y découvre sans cesse la fragilité, le précaire de la jeunesse qui s'en va. »

« Comment aurais-je refusé quand vous m'avez offert de me montrer un Paris inconnu, le Paris historique qu'habitent encore des fantômes ? Toute petite, j'aimais à Sézery les portraits d'ancêtres et, pour le plaisir d'avoir peur, je m'imaginais la nuit qu'ils revenaient. O nos belles promenades le long des quais chauds de soleil, où dans ces ruelles que vous connaissiez, où vous évoquiez des ombres considérables ! Et Saint-Germain, et la Malmaison, et ce Chantilly que nous avons visité à l'arrière-automne, quand la forêt n'a plus de feuilles et qu'on voit si loin en elle, jusqu'à son cœur aussi. Chacune de nos courses nous liait davantage. Sans doute elles donnaient à nos instincts de recherches, à nos fièvres intellectuelles un aliment. Souvent, vous souvenez-vous ? nous revenions une à une ces merveilleuses hypothèses qui satisfont notre désir d'éternité. Mais c'était d'amour que nous étions avides tous les deux. Et moi, je continue de trembler, Votre vie, m'avez-vous af-

firmé hier soir, ne peut plus se passer de la mienne. Mais la mienne est à vous pour le temps que vous voudrez. Qu'elle s'enroule à la vôtre doucement sans jamais lui nuire. Laissez-la vous servir sans la prendre. Si vous sachiez ! Je n'ai plus la confiance : elle m'a jamais été bien vivante en moi, et ces dix dernières années l'ont tuée. Je ne crois plus au bonheur que je puis donner, et j'offrirais ma vie pour la vôtre. Ménagez-ma faiblesse, mon amour : je me sens si vieille et si neuve à la fois, et je vous aime. » ANNE. »

Un homme d'affaires est toujours un peu sceptique sur la sentimentalité des lettres d'amour. Il sait, par les faits qui s'y rattachent dans presque chaque dossier, avec quels euphémismes ou quel manque de perspicacité elles sont rédigées. Mais Philippe avait trop fréquenté jadis le château de Sézery pour ne pas reconnaître la franchise de la jeune fille à ce ton d'exaltation passionnée et de découragement anticipé. Il devinait seulement en elle plus de mélancolie, et comme une secrète langueur. Les yeux devaient être moins dorés, la bouche plus tombante, tout le corps plus maigre. En somme, elle avait dû perdre en partie son charme physique, ce qui expliquait sa crainte invincible de l'avenir, et il eut la cruauté de se réjouir de toutes ces images qui la rendaient moins désirable.

(A suivre).

L'équipe visitée voulut prouver qu'elle était digne de conserver le trophée que pas mal de concurrents se disputent : la coupe attribuée au champion du Lot.

Dans les dix premières minutes Grammat marque son but. Les départs bien suivis de ses avants, son jeu de passe irréprochable déconcertent bientôt l'adversaire qui se soumet à la tactique grammatoise et ne cherche guère à attaquer.

Arrondissement de Cahors

Crayssac

Démographie. — Il y a eu en 1929, dans la commune : 2 naissances, 4 décès et 0 mariage.

Ceci donne peu d'espoir pour l'avenir de la commune.

Décès. — Mardi matin est décédée au bourg, Mme Salgues Mélanie, âgée de 80 ans.

A toute sa famille nous offrons nos condoléances.

Départ. — Marius Delcroz, du bourg vient de s'engager pour 3 ans aux pompiers de Paris. Un jeune homme de plus qui quitte la commune !

Lherm

La Foire des Rois. — Le six janvier s'est tenue à Lherm la foire traditionnelle des Rois. A un certain moment les bourrasques de la matinée faisaient prévoir une triste journée, mais vers dix heures, le soleil daigna sourire et l'on vit arriver un certain nombre d'attelages apportant les porcs du concours. Le foiraal était bien approvisionnement.

Voici la liste des primes attribuées : 1^o Layton Ernest, 50 fr. ; 2^o Bessat Alphonse, 45 fr. ; 3^o Rozières Achille, 40 fr. ; 4^o Pontié Adrien, 35 fr. ; 5^o Larroumet Joseph, 30 fr. ; 6^o Rigal François, 25 fr. ; 7^o Bessat Alphonse, 17 fr. 50 ; 8^o Fourrés René, 17 fr. 50 ; 9^o Bousquet Adrien, 10 fr. ; 10^o Brunet Elie, 10 fr. ; 11^o Pontié Adrien, 10 fr. ; 12^o Vve Perboyre Victorine, 10 fr. ; 13^o Salives Louis, 7 fr. 50 ; 14^o Vve Delrieu Marie, 7 fr. 50.

Primes d'encouragement : Salives Louis, 5 fr. ; Maradenes Raymond, 5 fr. ; Faillé Victor, 5 fr.

Dans la soirée et une bonne partie de la nuit, la foire s'est prolongée par une fête. Au rythme entraînant d'un jazz endiablé, la jeunesse de la localité et des environs a gambillé bien avant dans la nuit.

ETUDE
DE
Maitre Paul MAS
NOTAIRE A PUYBRUN (LOT)

Deuxième insertion

Suivant acte reçu par Maitre MAS, Notaire à Puybrun (Lot), le 14 décembre 1929, enregistré à Bretenoux, le 16 décembre 1929, sous le numéro 314, Monsieur Gaston DUMAS, garagiste et hôtelier, demeurant à la Gare de Bretenoux-Biars, commune de Biars (Lot), a cédé à Monsieur Eugène BUREAU, sans profession, et à Madame Julia VAURETTE, son épouse, demeurant ensemble à Nonard (Corrèze), le droit au bail concernant le fonds de commerce d'hôtel qu'il exploitait à la Gare de Bretenoux-Biars.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au dixième jour après la présente publication, à Puybrun (Lot), en l'étude de Maitre MAS, notaire.

L'insertion au Bulletin Officiel des ventes et cessions de fonds de commerce a eu lieu dans le numéro du 28 décembre 1929.

Pour deuxième insertion :
MAS.



Bibliographie

L'OPINION

Journal de la semaine
Paraissant tous les samedis
8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e ar^e
Sommaire du Samedi 4 Janvier 1930

Affaires extérieures : Au seuil de l'an neuf : Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : La participation socialiste et le reclassement : Pierre De Pressac. — Notes et Figures : Le petit monde : Marie-Louise Pailleron. — L'histoire du Noël d'Adam : Georges Beaume. — Littérature : Deux vues sur le catholicisme : Robert Bourget-Pailleron. — Chronique internationale : France et Suisse : André Thérive. — Cinéma : Les ciné-clubs de France : Henri Clouzot. — Gastronomie : Cuisiniers et gastronomes : Austin de Croze. — Mémoires et Documents : L'Index : A. Chesnier du Chesne. — Chronique scientifique : La Météoro-Pathologie : Docteur J. Laumonier. — La Bourse.

REVUE DE L'ENFANCE

37, rue Boissy-d'Anglas, Paris, 8^e.
Abonnement : 20 francs par an.
Sommaire du numéro de décembre 1929

Chronique :
Le froid, notre ami, notre ennemi. — Note à propos de la Chronique d'octobre.

Pages médicales :
Pour éviter les broncho-pneumonies, par le Docteur Henri Chalot. — A propos du B. C. G. — Ce que disent les médecins : Pour un ministère de la Santé Publique, par le Docteur Georges Hayem ; Quand on se fait de la bile, d'après le Docteur P. Carnot.

Pages sociales :
Mme Belim-Laugier, organisatrice ménagère. — Une lettre du Docteur Cavillon. — Danger du froid pour les convois de nourrissons. — Les Œuvres Sociales aux Mines de Saint-Pierre. — Les insuffisances de la loi, par la doctoresse Houdré-Boursin. — Informations sociales : Les enfants criminels sont souvent des hérédos.

Pages de la Vie scolaire :
La question du surmenage, vue par le Docteur Foveau de Courmelles. — Tables scolaires. — La visite médicale, racontée par une écolière campagnarde. — Le froid à l'école. — Courrier des Educateurs : Pensez-vous, réellement, que les appareils à ozone puissent rendre service dans les écoles mal aérées et malsaines ?

La Page de l'Infirmière :
Quelques renseignements sur les effets du froid.

Pages de la famille :
Un bientôt du froid : la conservation du lait pour les nourrissons, par la doctoresse Hygia. — Le Courrier de la Maman : Qu'est-ce que l'entérite ? — L'Hygiène illustrée. — Le cahier de Santé de l'Enfant. — Nos bonnes recettes : Le grog sans alcool. — Les inventions pratiques : La fée électricité ; Un joli jouet pour les enfants ; Quelques inventions pratiques pour utiliser le froid. — La boutique à Jean-Pierre : Pudeur exagérée ; Ingratitude de malade ; Microbes ; La découverte d'un médicament contre la goutte.

Pages Sportives :
Bravo, Monsieur le Président ! — Pour être une bonne sportive. — Grandir.

Parmi les livres :
Les enfants mal alimentés, par le Docteur Georges Mouriquand. — Récits des contrées froides : Le dernier Viking, par Johan Bojer ; Terres de Silence, par Stewart Edward White ; Le Grand Silence Blanc, par Louis-Frédéric Rouquet.

Œuvre de l'Enfance :
1930. — Efficace propagande. — Voici Noël. — Le Secours immédiat. — Dons reçus. — Vêtements reçus. — Voiture reçue. — Entr'aide.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présentent maintenant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne au lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 0/0 pour la deuxième personne, de 50 0/0 pour la troisième personne et de 75 0/0 pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, variant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux familles de trois personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

L'art en cartes postales

En présence du succès obtenu par les cartes postales illustrées, reproduction fidèle de ses affiches touristiques en couleurs, la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans vient de faire paraître une nouvelle série de 10 sujets différents (Châteaux de la Loire, sites et monuments de Bretagne, d'Alsace, d'Entre Loire et Garonne, types espagnols et Nord Africains).

Ces cartes intéresseront tout particulièrement les artistes, les membres de l'enseignement, les collectionneurs et les touristes.

On les trouve dans les principales gares et bureaux de ville du dit réseau au prix de 2 francs la pochette de 10 sujets.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 25 (Etranger : 2 fr. 60), au bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à PARIS (XIII^e).

UNE BONNE NOUVELLE

pour les amateurs d'affiches illustrées

Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnifiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares, la Compagnie d'Orléans vient d'abaisser, au prix unique de 5 francs, le prix de vente de l'exemplaire.

Ces documents, soigneusement exécutés d'après les maîtres de l'affiche, satisfont les plus difficiles en raison de la variété des genres que comporte la magnifique collection de la Compagnie d'Orléans.

Cette collection vient de s'enrichir de nouveaux et superbes sujets : Rocamadour (Lot) de P. Commarmond,

Ille Tudy (Finistère) de Hallo, Quiberon (Morbihan) de Symonod, qui seront suivis sans tarder de trois autres nouveaux sujets : Chateau d'Amboise (Constant Duval), La Roque-Gageac et Estaing (Hallo).

Demandez la liste des affiches mises en vente au bureau de la Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, chargé de la vente et de l'expédition en France et à l'étranger.

Le paiement des affiches peut s'effectuer par mandats, chèques ou chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place seulement) au même prix, à Paris, dans les bureaux suivants :

— Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines.

— Bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai d'Orsay et 126, Boulevard Raspail.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins

ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

SERVICE D'HIVER 1929-1930

De Paris à Toulouse par Cahors

| | OMNIB. | EXP. | MIXTE | RAPIDE | RAPIDE | EXP. | RAPIDE | OMNIB. |
|--------------------|-------------------|-------------|-------|--------|--------|-------|--------|--------|
| PARIS (Orsay) dép. | 22 15 | 10 16 | 17 14 | 19 10 | 19 50 | 21 14 | 14 | » |
| PARIS (Aust.) dép. | 22 27 | 10 28 | 17 25 | 19 20 | 21 26 | 23 27 | » | » |
| LIMOGES arrivée | 5 50 | 16 33 | 23 6 | 0 33 | 2 11 | 3 26 | » | » |
| LIMOGES départ | 4 30 9 | 16 40 | 23 12 | 0 40 | 2 26 | 3 35 | » | » |
| BRIVE arrivée | 7 15 11 55 | 18 22 | 0 48 | 2 09 | 4 12 | 5 17 | » | » |
| BRIVE départ | 7 38 12 32 16 19 | 18 28 | 1 50 | 0 54 | 2 15 | 4 21 | 5 24 | » |
| Gignac-Cressensac | 8 16 13 7 16 57 | 19 58 | » | » | » | » | » | » |
| SOULLAC | 8 42 13 50 17 24 | 19 10 20 38 | » | » | » | 6 6 | » | » |
| CAZOULES | 8 50 13 58 17 32 | 20 49 | » | » | » | » | » | » |
| La Chap.-d-Mareuil | 8 56 14 4 17 38 | » | » | » | » | » | » | » |
| Lamothe-Fénelon | 9 6 14 14 17 49 | 21 13 | » | » | » | » | » | » |
| Nozac | 9 16 14 24 18 1 | » | » | » | » | » | » | » |
| GOURDON | 9 31 14 40 18 24 | 19 37 21 46 | » | » | 5 27 | » | » | » |
| Saint-Clair | 9 40 14 49 18 34 | » | » | » | » | » | » | » |
| Dégagnac | 9 51 15 18 46 | » | » | » | » | » | » | » |
| Thézac-Peyrilh | 10 2 15 11 18 59 | » | » | » | » | » | » | » |
| Saint-Denis-Catus | 10 13 15 22 19 13 | » | » | » | » | » | » | » |
| Espère | 10 23 15 31 19 24 | » | » | » | » | » | » | » |
| Pradines | 10 29 15 38 | » | » | » | » | » | » | » |
| CAHORS arrivée | 10 35 15 44 19 35 | 20 18 | 2 36 | 3 45 | 6 11 | 7 12 | » | » |
| CAHORS départ | 11 44 17 42 | 20 22 | 2 40 | 3 49 | 6 16 | 7 16 | 7 27 | 7 38 |
| Sept-Points | 12 8 18 11 | » | » | » | » | » | 7 54 | » |
| Cieurac | 12 16 18 21 | » | » | » | » | » | 8 4 | » |
| Causade | 12 53 19 1 | » | » | » | » | » | 8 40 | » |
| MONTAUBAN arr. | 13 28 19 40 | 21 5 | » | » | 7 4 | » | 8 40 | » |
| TOULOUSE arr. | 16 46 21 3 | 22 21 | 3 41 | 4 47 | 7 23 | 8 25 | 9 18 | » |

De Toulouse à Paris par Cahors

| | OMNIB. | EXP. | OMNIB. | EXP. | EXP. | RAPIDE | RAPIDE |
|--------------------|--------|-------|--------|-------|------------|------------|-------------|
| TOULOUSE... d. | 4 50 | 8 47 | 10 12 | 13 40 | 19 41 | 21 | 22 53 23 13 |
| MONTAUBAN d. | 6 14 | 9 46 | 11 | 16 2 | 20 29 | 21 48 | 23 38 23 59 |
| Causade | 6 55 | 10 27 | » | 16 41 | 20 54 | » | » |
| Labenque | 7 32 | 11 9 | » | 17 19 | » | » | » |
| Cieurac | 7 40 | 11 18 | » | 17 27 | » | » | » |
| Sept-Points | 7 51 | 11 30 | » | 17 38 | » | » | » |
| CAHORS arr. | 7 59 | 11 38 | 11 59 | 17 46 | 21 36 | 22 47 | 0 34 0 58 |
| CAHORS dép. | 8 17 | 12 42 | 12 3 | 17 55 | 21 40 | 22 51 | 0 38 1 2 |
| Pradines | 8 24 | 12 49 | » | 18 2 | » | » | » |
| Espère | 8 32 | 12 58 | » | 18 10 | » | » | » |
| St-Denis-Catus | 8 46 | 13 13 | » | 18 23 | » | » | » |
| Thézac-Peyrilh | 8 59 | 13 27 | » | 18 36 | » | » | » |
| Dégagnac | 9 10 | 13 36 | » | 18 45 | » | » | » |
| Saint-Clair | 9 19 | 13 45 | » | 18 54 | » | » | » |
| GOURDON (1) | 9 37 | 14 3 | 12 46 | 19 9 | 22 25 | » | » |
| Nozac | 9 45 | 14 12 | » | 19 17 | » | » | » |
| Lamothe-Fénelon | 9 55 | 14 21 | » | 19 26 | » | » | » |
| La Chap.-de-Mar. | 10 2 | 14 20 | » | 19 33 | » | » | » |
| CAZOULES | 10 8 | 14 35 | » | 19 39 | » | » | » |
| SOULLAC | 10 15 | 14 50 | 13 11 | 19 51 | 22 51 | » | » |
| Gignac-Cressensac | 10 25 | 15 20 | » | 20 21 | » | 23 30 0 30 | 2 10 2 40 |
| BRIVE... d. | 11 20 | 15 50 | 13 48 | 20 49 | 23 30 0 40 | 2 16 | 2 46 |
| BRIVE... a. | » | » | 13 54 | » | 23 30 0 40 | » | 2 46 |
| PARIS... (A.) arr. | » | » | 21 48 | » | 8 33 8 53 | » | 10 4 |
| PARIS... (O.) arr. | » | » | 22 | » | 8 45 9 5 | 9 30 | 10 15 |

De Cahors à Libos

| | | | | |
|-----------------|------|-------|-------|-------|
| CAHORS | 6 22 | 15 5 | 18 35 | » |
| Pradines | 6 29 | 15 13 | 18 43 | » |
| Mercuès | 6 38 | 15 22 | 18 52 | » |
| Douelle (Arrêt) | 6 42 | 15 26 | 18 56 | » |
| Parnac | 6 49 | 15 36 | 19 5 | » |
| Luzech | 6 55 | 15 42 | 19 13 | » |
| Castelfranc | 7 7 | 15 55 | 19 25 | » |
| Puy-Evêque | 7 11 | 15 59 | 19 29 | » |
| Puy-Fénelon | 7 20 | 16 8 | 19 38 | » |
| Duravel | 7 27 | 16 16 | 19 46 | » |
| Soturac-Touzac | 7 35 | 16 24 | 19 54 | » |
| Fumel | 7 46 | 16 36 | 20 6 | 21 11 |
| LIBOS | 7 51 | 16 41 | 20 11 | 21 17 |

St-Denis-près-Martel et Aurillac

| | | | | |
|----------------------|------|-------|-------|---|
| St-Denis-près-Martel | 5 23 | 14 20 | 17 15 | » |
| Vayrac | 5 32 | 14 28 | 17 23 | » |
| Bétaillé (arrêt) | 5 38 | 14 34 | 17 29 | » |
| Puybrun | 5 47 | 14 43 | 17 38 | » |
| Bretenoux-Biars | 6 4 | 14 57 | 17 53 | » |
| Port-de-Gagnac | 6 12 | 15 5 | 18 1 | » |
| Laval-de-Cère | 6 25 | 15 18 | 18 11 | » |
| Lamatévie | 6 47 | 15 36 | 18 36 | » |
| Siran (arrêt) | 7 4 | 15 53 | 18 53 | » |
| La Roquebrun | 7 22 | 16 10 | 19 11 | » |
| AURILLAC arrivée | 8 5 | 16 53 | 19 57 | » |

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

| | | | | |
|--------------------|------|-------|-------|-------|
| Le Buisson, dép. | 6 50 | 10 59 | 19 29 | » |
| Sarlat | 8 2 | 12 | 17 35 | 20 35 |
| Cazoules | 8 44 | 12 39 | 19 15 | 21 16 |
| Souillac | 7 36 | 10 55 | 13 32 | 19 28 |
| Le Pigeon | 7 51 | 11 20 | 13 47 | 16 |
| Baladou Arrêt | 7 56 | 11 27 | 13 52 | 16 5 |
| Martel | 8 6 | 11 56 | 14 | 16 14 |
| St-Denis-p.-M. ar. | 8 17 | 12 9 | 14 10 | 16 25 |

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

| | | | | | |
|-----------------------|-------|------|-------|-------|-----------|
| TOULOUSE, dép. | » | » | 6 | 12 37 | 17 39 |
| CAPDENAC, a. | 1 24 | 6 39 | 10 14 | 10 25 | 17 52 |
| FIGEAC, d. | 1 57 | 6 55 | 10 25 | 11 4 | 18 24 |
| Le Pournel | 2 46 | 7 27 | 11 23 | 14 32 | 18 59 |
| Assier | » | 7 36 | 11 35 | 14 57 | 19 19 |
| Flaujac (halte) | 3 19 | 7 53 | 11 50 | 15 41 | 19 34 |
| Gramat | 3 34 | 8 9 | 12 9 | 15 59 | 19 44 |
| Rocamadour | 4 1 | 8 24 | 12 23 | 16 29 | 19 59 |
| Montvalent | 4 15 | 8 35 | 12 33 | 16 39 | 20 9 |
| St-Denis-p.-M. (arr.) | 4 17 | 8 43 | 12 39 | 16 51 | 20 23 |
| Martel | 5 10 | 9 4 | 12 49 | 17 5 | 20 33 |
| Quatre-Routes | 5 28 | 9 18 | 13 17 | 17 20 | 20 38 |
| Tarascac | 6 3 | 9 43 | 13 23 | 17 56 | 20 59 |
| BRIVE | 6 3 | 9 43 | 13 23 | 17 56 | 20 59 |
| PARIS (Orsay) ar. | 18 58 | » | 22 | » | 5 39 9 05 |

De Cahors à Capdenac

| | | | | |
|---------------------|--------|-------|-------|---|
| CAHORS | 8 5 | 16 14 | 18 30 | » |
| Cabessut | 8 14 | 16 25 | 18 41 | » |
| Arcambal | 8 23 | 16 34 | 18 54 | » |
| Vers | 8 31 | 16 42 | 19 5 | » |
| Saint-Géry | 8 38 | 16 47 | 19 14 | » |
| Conduché | 8 49 | 16 58 | 19 33 | » |
| Saint-Cirq-la-Popie | 8 55</ | | | |